



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY

DEL2023/30

Date d'envoi de la convocation : 22 juin 2023

Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2023

**Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, le jeudi 29 mai 2023**

**Présents :** Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, M. ROUVIER, Mme MAGAUD, M. HELOIRE, M. GRANDJEAN, M. SCHWOB, M. LEGAL, M. MICHAUD, M. RANEBI, M. DURAND, Mme COHEN, M. MADER, M. TOUZOT.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Mme LAURENT WILCYNSKI, pouvoir à Mme GIRAUD ; Mme SAVIN, pouvoir à Mme LAMY ; M. SOTHIER, pouvoir à M. ROUVIER ; Mme PIN, pouvoir à M. MICHAUD ; M. ANDRZEJEWSKI, pouvoir à Mme MAGAUD ; Mme MONNIER, pouvoir à M. HELOIRE ; M. FOUGERE, pouvoir à M. LEGAL ; Mme PARENT, pouvoir à M. GRANDJEAN ; Mme PILLON, pouvoir à M. SCHWOB ; Mme BAILLON, pouvoir à M. RANEBI ; M. LECLERC, pouvoir à Mme COHEN ; Mme PERRIN, pouvoir à M. MADER ; M. MAUGEIN, pouvoir à M. TOUZOT.

**Absente :** Mme KLINGELSCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 15

Représentés : 13

**Votants : 28**

Absents : 1

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Monsieur Bernard MICHAUD est désigné comme secrétaire de séance.**

**Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : Monsieur CHOTARD

Annexe : tableau des effectifs au 29 juin 2023 (annexe 2)

Pour tenir compte des mutations du personnel communal et des promotions internes, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Filière technique :

- Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe

Filière administrative :

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

Filière sportive :

- Création d'un poste d'ETAPS principal de 1<sup>ère</sup> classe

Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs.

VOTE	Pour	28	
	Abstention	0	
	Contre	0	
<i>Adopté à l'unanimité</i>			

*Pour Extrait Conforme,  
Le Maire, Valérie GIRAUD*

*Acte certifié exécutoire après*

*- transmission en Préfecture le 30 juin 2023*

*- publication sur le site internet de la Ville le 30 juin 2023*

